

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 28 avril 2026

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration : 9
- En exercice : 9
- Présents à la séance : 5
- Qui ont pris part à la délibération : 5
 - POUR : 5
 - CONTRE : 0
 - ABSTENTION : 0

Date de la convocation : 17/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 du mois d'avril, à **15 : 30 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la communauté d'agglomération de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que **le quorum est atteint : 5** conseillers présents : Louis POZZO di BORGIO, Paul TIERI, Marie-Hélène PADOVANI, Philippe CIMINO, et 4 conseillers absents : Michel ROSSI, Jean-Charles LEONARDI, Pierre ORSINI, Jean-Martin MONDOLONI.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à **l'élection d'un secrétaire** parmi les membres présents. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Marie-Hélène PADOVANI a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération n°309 du 28 04 2026

Domaine : Autorisations de programme et autorisations d'engagement/Crédits de paiement - Budgets primitifs 2026.

Le Conseil d'Administration ;

- Vu** les dispositions des articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
- Vu** la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;
- Vu** la délibération du 29 Octobre 2020 du conseil communautaire de la CAB désignant le Président et les Vice-présidents et le Président de la régie Les Eaux du Pays Bastiais ;
- Vu** la délibération datée du 12 mars 2026 relative au débat d'orientation budgétaire ;
- Considérant** les opérations d'investissement inscrites au plan pluriannuel d'investissement, ainsi que leur montant.

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du*

Le Président,

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 28 avril 2026

Le Président ayant donné lecture du rapport n° 3

Délibération n°309 du 28 04 2026

Domaine : Autorisations de programme et autorisations d'engagement/ Crédits de paiement - Budgets primitifs 2026.

Après en avoir délibéré, par 5 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- 1/ Adopte** les autorisations de programme et autorisations d'engagement telles qu'elles figurent en annexe à la présente délibération et inscrites aux budgets primitifs 2026 ;
- 2/ Dit** que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du*

Le Président,

Accusé de réception en préfecture 02B-812962611-20260429-2026309-DE Date de télétransmission : 29/04/2026 Date de réception préfecture : 29/04/2026 Page 2 sur 2
--